

Paris, le 24 février 2021

LUTTE CONTRE LES ABUS

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE : UNE ÉTAPE DE RÉFLEXION SUR LA RESPONSABILITÉ

Du 22 au 24 février 2021, s'est tenue une Assemblée plénière extraordinaire des évêques de France. Inscrite par les évêques de France en plus de leurs deux assemblées habituelles, cette session avait pour objectif d'approfondir leur réflexion sur le terme de responsabilité dans le cadre des abus sexuels sur personnes mineures commis au sein de l'Église catholique.

Cette réunion, entièrement tenue en visio conférence, s'est élargie pour la moitié de sa durée à une trentaine d'autres personnes : des personnes victimes, des membres des groupes de travail mis en place en novembre 2018, des membres de cellules d'accueil et d'écoute, divers responsables ecclésiaux (directeurs de service nationaux de la Conférence des évêques de France, la présidente de la Conférence des Religieux et Religieuses en France).

Alternant des séquences plénières et des temps de travail en petits groupes, les participants ont travaillé le terme de responsabilité sous diverses acceptions et selon divers angles : psycho social, philosophique, théologique, biblique, historique. Ils ont notamment écouté les interventions de Mme Elisabeth Pelsez, ancienne Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, membre de la Mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme et de M. Henry Rousso, président de la Mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme. Ils ont aussi bénéficié de l'éclairage biblique apporté par Sœur Sophie Ramond, religieuse de l'Assomption, maître en philosophie et docteur en théologie.

Lundi soir (22 février), les participants ont assisté à la pièce de théâtre : « Pardon ? », spécialement enregistrée pour l'occasion.

À travers ces différents points de vue, la place et le rôle des personnes victimes dans cette réflexion s'est confirmée comme déterminante.

Durant cette Assemblée plénière extraordinaire, les évêques ont travaillé à la responsabilité vis-à-vis du passé, du présent et de l'avenir et ont posé un cadre pour leur réflexion à venir.

Cette session s'inscrivait ainsi dans la perspective de l'Assemblée plénière de printemps (23 – 26 mars 2021) dont le but sera d'engager l'Église en France pour plusieurs années dans un dispositif viable afin de la conduire hors de la crise des agressions sexuelles et des abus de pouvoir.

Cette Assemblée plénière se plaçait aussi dans la perspective de la réception du rapport de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église (CIASE) ; rapport qui devrait être rendu public en octobre 2021 selon M. Jean-Marc Sauvé, Président de la CIASE.